

Pas reconnu travailleur handicapé dans l'entreprise depuis 2 ans

Par dur, le 08/11/2010 à 15:21

Bonjour,

je suis employé depuis deux ans dans une entreprise qui savait lors de l'entretien que j'avais une reconnaissance de travailleur handicapé mais il m'ont employé en statut normal, je voulais donc savoir si ils en avait le droit car je ne connais pas grand chose sur cela. Je me pose cette question que maintenant car je viens d'avoir une lettre d'avertissement pour une absence injustifié (la seul en deux ans qui pourrait mener a un licenciement) et je n'admet pas cela sachant que je suis toujours sérieuse, je peux comprendre qu'ils sont dans l'obligation d'envoyer ce courrier pour ne pas faire de favoritisme envers les autres salariés mais sa me met quand même hors de moi donc si je peux leur envoyer en retour le faite qu'il ne m'ont pas pris en tant que travailleur handicapés en cas de licenciement sa serais bien, surtout que cette entreprise nous prend pour des robots et que je cherche un autre emploi depuis de nombreux mois mais sans succès,ce qui fait que je suis dans l'obligation de rester et je ne supporte plus leur façon de faire.

Merci de m'aider et de bien vouloir m'éclairer sur ce sujet.

Par pepelle, le 11/11/2010 à 23:01

Le problème c'est que la reconnaissance de travailleur handicapé ne vous reconnait pas non plus le droit d'avoir des absences injustifiées

Handicapé ou pas, vous êtes en faute pour cette absence, désolé